

Les migrants, preuve par neuf du gigantesque échec de l'Union Européenne

écrit par Christine Tasin | 17 janvier 2016



Le gigantesque échec européen sur les migrants

Par [Renaud Girard](#)

LA CHRONIQUE DE RENAUD GIRARD – Les incidents de Cologne mettent en lumière les ratés de l'Union européenne, qui a instauré la libre-circulation en son sein mais n'a jamais su mettre sur pied un contrôle efficace de ses frontières.

[Les incidents de la nuit du Nouvel An 2016 à Cologne](#) ont agi, sur les Allemands d'abord, mais aussi sur tous les habitants de l'Union européenne (UE), comme le puissant révélateur d'un très sérieux problème social, qui avait été jusque-là minimisé par les gouvernements et par les grands médias : **l'incapacité des sociétés européennes à bien intégrer en leur sein les populations immigrées venues de pays musulmans**. Rappelons les faits: des centaines d'agressions sexuelles commises contre de jeunes Allemandes, autour de la gare et de la cathédrale de Cologne, par des bandes de jeunes gens de souche maghrébine ou moyen-orientale ; plus de 500 plaintes à ce jour déposées auprès de la police ; 32 suspects arrêtés, dont 22 sont des

«demandeurs d'asile», d'après ce qu'a affirmé le ministre de l'Intérieur allemand le vendredi 8 janvier 2016.

Le 4 septembre 2015, [les opinions publiques européennes avaient été bouleversées par la diffusion de la photo tragique d'Aylan Kurdi](#), garçonnet syrien retrouvé mort noyé sur une plage de Turquie. Le 5 septembre 2015, Angela Merkel avait réagi en affirmant qu'il n'y avait pas de limite légale à imposer sur le nombre de demandeurs d'asile et que l'Allemagne pouvait facilement accueillir chez elle «800 000 réfugiés cette année». **Prononcée par la patronne de l'économie la plus puissante d'Europe, dotée d'un régime d'aides sociales très généreux, cette phrase [avait créé un appel d'air fantastique](#).** Des flots de migrants qui, jusque-là, résidaient en Turquie, se précipitèrent vers l'Allemagne et l'Europe du Nord, pour profiter de l'aubaine. On vit des cohortes entières de migrants traverser à pied ou en train les campagnes balkaniques vers l'eldorado germanique. En 2015, plus de 1 million de demandeurs d'asile sont entrés en Allemagne, contre environ 200.000 en 2014. Comme on a pu le voir sur les photos, plus de 70 % de ces demandeurs d'asile sont de jeunes mâles célibataires. L'écrasante majorité d'entre eux sont issus de sociétés musulmanes conservatrices, où une jeune fille décente ne sort pas seule la nuit dans la rue. **Le drame de Cologne est le résultat, chez de jeunes hommes en pleine santé, d'un cocktail de frustration sexuelle et de mépris culturel pour la liberté des femmes occidentales. Cocktail que l'on trouve aussi, hélas, auprès de nombreux immigrants musulmans de seconde, voire de troisième génération.**

Avec l'opportunisme qui est sa marque de fabrique, Angela Merkel essaie aujourd'hui de faire marche arrière. Elle a proposé au Bundestag de durcir la législation applicable aux demandeurs d'asile. **Mais parviendra-t-elle à bien intégrer chez elle ces centaines de milliers de jeunes hommes musulmans demandeurs d'asile et déjà présents sur le territoire allemand, qui sont, pour la plupart, peu éduqués? On peut se**

montrer sceptique quand on considère le problème continu des «crimes d'honneur» perpétrés au sein de la communauté turque, pourtant installée en Allemagne depuis des décennies. En ce qui concerne les pays voisins de l'Allemagne que sont la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark, la Suisse et la France, l'intégration des jeunes hommes musulmans dans la société n'y est pas davantage réussie.

Au-delà, les incidents de Cologne sont le révélateur d'un gigantesque échec de l'Union européenne. Dans les années 1950, 1960, 1970 et 1980, la construction européenne fut vendue aux citoyens de l'Europe comme la garantie d'un supplément de prospérité et de sécurité. Les deux furent incontestablement au rendez-vous. À partir du milieu des années 1980, les États membres décidèrent d'instituer entre eux une libre circulation des personnes, qu'elles soient ressortissants européens ou étrangers, et de faire du contrôle des frontières communes une compétence de l'UE. En mars 1995, l'espace Schengen devint une réalité administrative.

La responsabilité de la Commission européenne

Or, depuis, les institutions de Bruxelles se sont montrées **incapables de forger un droit d'asile européen et d'édifier un corps de contrôle efficace des frontières communes.** Alors que la Commission de Bruxelles dispose de son propre réseau diplomatique, elle n'a pas anticipé les conséquences que pourraient avoir les révolutions arabes de 2011 sur les flux migratoires. À l'automne 2015, cette institution, peu soumise à la pression des opinions publiques, aurait dû faire son travail et prévenir les États membres qu'il était hasardeux d'accepter des arrivées massives d'immigrants d'origine musulmane, alors qu'étaient déjà patentes les difficultés d'intégration au sein des États membres. Ces derniers ont également leurs responsabilités. Pensons à la France, dont l'aviation détruisit au printemps 2011 les radars que l'UE avait installés sur les côtes libyennes, pour surveiller les trafics maritimes d'êtres humains.

Au cours des trente dernières années, l'UE s'est montrée incapable de fournir un supplément de sécurité à ses ressortissants. C'était pourtant l'une de ses obligations premières.

Cet article est publié dans l'édition du Figaro du 12/01/2016.

[Accédez à sa version PDF en cliquant ici](#)

<http://premium.lefigaro.fr/vox/monde/2016/01/11/31002-20160111ARTFIG00353-le-gigantesque-echec-europeen-sur-les-migrants.php>